

CONTRAT DE LICENCE LOGICIEL

Veillez vous assurer que vous avez lu attentivement et compris l'ensemble des droits et limitations stipulés dans le présent Contrat de Licence du logiciel (le « Contrat »).

Le présent Contrat comprend trois (3) parties :

- 1) le Contrat de Licence du logiciel ;
- 2) les Stipulations générales relatives au Contrat de Licence ; et
- 3) une Garantie Limitée pour le LOGICIEL.

Le présent Contrat constitue un contrat entre vous (personne physique ou personne morale unique, désignée dans ce Contrat par « Vous », « Vos » ou « Votre ») et cab. Le terme « LOGICIEL » désigne le logiciel fourni par cab et comprend tout support associé (y compris des copies), document imprimé, documentation « en ligne » ou sous forme électronique ou toute mise à jour ou complément autorisé émanant de cab pour ledit logiciel. Le présent Contrat ne Vous concède des droits de licence QUE si le LOGICIEL est un LOGICIEL cab authentique.

PAR L'INSTALLATION DU LOGICIEL, VOUS CONSENTEZ QUE CAB RECUEILLE LES INFORMATIONS STANDARD RELATIVES A VOTRE ADRESSE TCP/IP.

Examen et conservation du Contrat : Que Vous téléchargiez le LOGICIEL à partir d'un site Web agréé ou qu'il Vous soit remis avec le Périphérique Matériel, Vous ne pourrez installer le LOGICIEL sur l'Ordinateur Station de travail qu'après avoir accepté les termes du présent contrat.

Votre accord. EN SÉLECTIONNANT ET EN CLIQUANT SUR L'OPTION ACCEPTER, EN INSTALLANT, EN COPIANT OU EN UTILISANT DE TOUTE AUTRE MANIÈRE LE LOGICIEL, VOUS RECONNAISSEZ ÊTRE LIÉ PAR LES TERMES DU PRÉSENT CONTRAT. Votre clic sur le bouton Accepter vaudra signature des présentes et acceptation de Votre part de toutes les parties du présent Contrat. Si Vous ne souhaitez pas accepter, veuillez n'effectuer aucune des opérations mentionnées ci-dessus.

Partie 1 : LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL

Le LOGICIEL est protégé par les lois et les traités internationaux en matière de droit d'auteur, ainsi que par les autres lois et traités en matière de propriété intellectuelle. Le LOGICIEL n'est pas vendu mais concédé sous licence.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LICENCE POUR LE LOGICIEL. Le présent Contrat Vous concède les droits suivants :

INSTALLATION ET UTILISATION DU LOGICIEL. Sauf stipulation contraire expresse dans ce Contrat, Vous êtes autorisé à installer, utiliser, accéder à, exploiter ou interagir de toute manière avec (« Exploiter ») un (1) seul exemplaire du LOGICIEL sur un (1) seul ordinateur, tel qu'une station de travail, un terminal, un système de virtualisation ou tout autre dispositif électronique numérique (un « Ordinateur Station de travail ») en vue d'une utilisation avec le Périphérique Matériel applicable.

UTILISATION CONCOMITANTE INTERDITE. Vous n'êtes pas autorisé à accéder au LOGICIEL à l'installer, l'afficher, l'exploiter, le partager ou l'utiliser de manière concomitante à partir de ou sur des Ordinateurs distincts, y compris les systèmes de virtualisations.

MISES À JOUR DU SYSTÈME D'EXPLOITATION. Le LOGICIEL peut contenir des mises à jour de certains composants du système d'exploitation qui sont nécessaires au bon fonctionnement du LOGICIEL. Toute mise à jour du système d'exploitation Vous est concédée sous licence selon les termes de la licence d'utilisation du

système d'exploitation ou d'un contrat de licence utilisateur final distinct fourni avec ladite mise à jour, et en aucun cas selon les termes du présent Contrat.

LIMITATIONS RELATIVES À L'INGÉNIERIE À REBOURS, À LA DÉCOMPILATION ET AU DÉSASSEMBLAGE. Vous n'êtes pas autorisé à reconstituer la logique du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, sauf dans la mesure où ces opérations seraient expressément permises par la réglementation applicable nonobstant la présente limitation.

LOCATION. Vous n'êtes pas autorisé à prêter ou à louer le LOGICIEL.

TRANSFERT DE LOGICIEL. Vous êtes autorisé à transférer, à titre permanent, l'ensemble des droits dont Vous bénéficiez au titre du présent Contrat, à condition que Vous ne conserviez aucun exemplaire du LOGICIEL, que Vous transfériez la totalité du LOGICIEL (y compris tous ses composants, les supports et la documentation imprimée, toute mise à jour, le présent Contrat et, s'il existe, le Certificat d'Authenticité), et que le bénéficiaire accepte les termes de ce Contrat. Si la partie du LOGICIEL est une mise à jour, tout transfert doit comporter toutes les versions antérieures du LOGICIEL.

RÉSILIATION. Sans préjudice de tous autres droits, cab technologies pourra résilier le présent Contrat si Vous n'en respectez pas les termes. Dans ce cas, Vous devrez détruire tous les exemplaires du LOGICIEL et tous ses composants.

MARQUES. Ce Contrat ne Vous concède aucun droit relatif à des marques de fabrique ou de service appartenant à cab ou à ses fournisseurs.

SERVICES D'ASSISTANCE. cab peut être amenée à Vous fournir des services d'assistance relatifs au LOGICIEL et/ou au Périphérique Matériel (les « Services d'assistance »). L'utilisation des dits Services d'assistance est régie par les règles et programmes de cab décrits dans le manuel de l'utilisateur, dans la documentation « en ligne » et/ou dans d'autres documents fournis par Cab. Tout code LOGICIEL supplémentaire qui Vous serait fourni dans le cadre des Services d'assistance doit être considéré comme un élément du LOGICIEL et est soumis aux termes du présent Contrat, à cette exception que la Garantie Limitée ne s'applique pas aux Services d'assistance ou à ce code supplémentaire. cab pourra utiliser, pour les besoins de son activité commerciale, les informations techniques que Vous lui fournissez dans le cadre des Services d'assistance, notamment pour l'assistance sur des produits et le développement de produits. cab n'utilisera pas ces informations techniques sous une forme qui Vous identifierait personnellement.

DROITS RÉSERVÉS. Tous les droits qui ne Vous sont pas expressément concédés dans le présent Contrat sont réservés à cab

DROIT D'AUTEUR. Tous les droits de propriété et droits de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, de manière non limitative, ceux afférents à toute image, photographie, animation, musique, mini-application, tout élément vidéo ou sonore et tout texte intégrés au LOGICIEL), à la documentation imprimée qui l'accompagne et à toute copie du LOGICIEL, appartiennent à cab ou à ses fournisseurs. Tous les droits de propriété et droits de propriété intellectuelle relatifs aux contenus qui ne font pas partie du LOGICIEL mais auxquels le LOGICIEL peut donner accès, sont détenus par les propriétaires respectifs de ces contenus et peuvent être protégés par les lois et les traités internationaux applicables en matière de droit d'auteur ou de propriété intellectuelle. Le présent Contrat ne Vous concède aucun droit d'utilisation de ces contenus. L'utilisation de services en ligne auxquels le LOGICIEL donne accès peut être régie par les conditions d'utilisation respectives applicables à ces services. Si le LOGICIEL contient une documentation fournie uniquement sous forme électronique, Vous êtes autorisé à en imprimer un (1) exemplaire. Vous n'êtes pas autorisé à effectuer des copies de la documentation non électronique qui accompagne le Périphérique Matériel et le LOGICIEL. Tous les droits qui ne sont pas expressément concédés au titre du présent Contrat sont réservés par cab et ses fournisseurs.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION. Vous reconnaissez que le LOGICIEL concédé sous licence au titre du présent Contrat est soumis à la réglementation Européenne en matière d'exportation. Vous vous engagez à respecter toutes les lois et réglementations nationales et internationales applicables au LOGICIEL.

STOCKAGE/UTILISATION EN RÉSEAU. Vous êtes également autorisé à stocker ou à installer un (1) exemplaire du LOGICIEL sur un dispositif de stockage, tel qu'un serveur de réseau, utilisé exclusivement pour Exploiter le LOGICIEL sur Vos autres Ordinateurs au moyen d'un réseau interne. Toutefois, Vous devez acquérir et dédier une licence pour chaque Ordinateur distinct sur lequel le LOGICIEL est Exploité à partir du dispositif de stockage, et chaque Ordinateur distinct doit utiliser sa licence en association avec le LOGICIEL.

COPIE DE SAUVEGARDE. Après avoir installé, conformément au présent Contrat, un (1) exemplaire du LOGICIEL, Vous êtes autorisé à conserver le support d'origine sur lequel le LOGICIEL Vous a été fourni uniquement à des fins de sauvegarde ou d'archivage.

SÉLECTION D'UNE VERSION LINGUISTIQUE. Il est possible que cab ait décidé de Vous fournir un choix de plusieurs versions linguistiques, pour un ou plusieurs des LOGICIELS cab concédés sous licence aux termes du présent Contrat.

Partie 2 : STIPULATIONS GÉNÉRALES

LOI APPLICABLE ; COMPÉTENCE EXCLUSIVE. Dans toute la mesure permise par la réglementation locale, le présent Contrat sera régi par les lois de l'État Français.

ACTIVATION. Pour clôturer l'installation du LOGICIEL vous serez sollicité pour l'activer ; ceci n'est pas un enregistrement mais cette activation sert à authentifier votre nouveau programme. Lorsque le logiciel sera activé, il sera totalement exploitable. En cas de besoin reportez-vous au manuel d'utilisation fourni sur le CD ou télécharger le depuis notre site www.cab.de/fr.

Si votre poste de travail a accès à internet, vous pouvez activez le logiciel en ligne, cette procédure est simple et efficace, mais uniquement si vos droits d'accès le permettent ; cab ne peut être appelé en cause en cas de dysfonctionnement ou de retards quelconques de mise en exploitation dû à un aléa d'activation. En cas d'impossibilité de connexion automatique, vous avez accès à l'activation par fichier, cette procédure peut provoquer un délai supplémentaire indépendant de notre volonté.

QUESTIONS. Si vous avez des questions relatives à ce contrat ou que vous souhaitez contacter cab pour toute autre raison, nous recommandons et dans la mesure du possible, de contacter votre vendeur au préalable.

EXCLUSION DE GARANTIES, sauf pour les garanties expresses mentionnées dans la Garantie Limitée et en ce qui concerne toute garantie implicite existant au titre de la réglementation applicable et qui ne peut pas être exclue, VOUS RECONNAISSEZ (1) QUE LE LOGICIEL ET TOUT SERVICE D'ASSISTANCE SONT FOURNIS EN L'ÉTAT ET AVEC TOUTES LEURS IMPERFECTIONS ET ASSUMEZ L'ENSEMBLE DES RISQUES LIÉS À LA QUALITÉ SATISFAISANTE, AUX PERFORMANCES, À LA PRÉCISION ET AUX MOYENS MIS EN ŒUVRE ; ET (2) QUE CAB ET SES FOURNISSEURS, SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET MANDATAIRES EXCLUENT TOUTE AUTRE GARANTIE ET NE DONNENT AUCUNE AUTRE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, Y COMPRIS, NOTAMMENT : TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'INTÉGRATION DE SYSTÈMES, OU TOUTE GARANTIE CRÉÉE PAR L'USAGE COMMERCIAL OU AU COURS DE NÉGOCIATIONS ; TOUTE OBLIGATION D'ABSENCE RAISONNABLE DE DÉFAUT DE FABRICATION OU DE NÉGLIGENCE, ET (LE CAS ÉCHÉANT) TOUTE OBLIGATION IMPLICITE OU SIMILAIRE CONCERNANT LA TRANSMISSION, LA DISPONIBILITÉ, LA PRÉCISION, LA FONCTIONNALITÉ OU L'ABSENCE DE VIRUS OU DE CODE NUISIBLE. EN OUTRE, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE DE PROPRIÉTÉ OU DE JOUISSANCE PAISIBLE DU LOGICIEL, DU PÉRIPHÉRIQUE MATÉRIEL OU DE TOUT SERVICE D'ASSISTANCE OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON OU AUTRE GARANTIE SIMILAIRE.

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES ACCESSOIRES, INDIRECTS ET CERTAINS AUTRES TYPES DE DOMMAGES. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE, CAB ET SES FOURNISSEURS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUT :

(i) DOMMAGE INDIRECT OU ACCESSOIRE ;

(ii) DOMMAGE OU PERTE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT NOTAMMENT LES PERTES DE BÉNÉFICES, INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ, PERTES DE DONNÉES, ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE OU PERTES D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES, TOUTE IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER TOUT OU PARTIE DU PÉRIPHÉRIQUE MATÉRIEL OU DU LOGICIEL, TOUT PRÉJUDICE CORPOREL OU MANQUEMENT À TOUTE OBLIGATION (Y COMPRIS, DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, L'OBLIGATION DE BONNE FOI ET DE DILIGENCE) ; OU

(iii) DOMMAGE INCIDENT OU SPÉCIAL RÉSULTANT DE OU LIÉ DE TOUTE MANIÈRE À L'UTILISATION DU LOGICIEL, DU PÉRIPHÉRIQUE MATÉRIEL OU DES SERVICES D'ASSISTANCE. LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS PRÉCÉDENTES DEMEURERONT APPLICABLES MÊME SI CAB OU L'UN DE SES FOURNISSEURS, SOCIÉTÉS AFFILIÉES OU MANDATAIRES A ÉTÉ AVISÉ DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES ; ET MÊME EN CAS DE FAUTE, DÉLIT (Y COMPRIS EN CAS DE NÉGLIGENCE), RESPONSABILITÉ SANS FAUTE OU RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS DÉFECTUEUX, FAUSSE DÉCLARATION OU AUTRE MOTIF.

RECOURS EXCLUSIF. Sous réserve de la réglementation applicable et des stipulations ci-dessous, et à condition que Vous retourniez le LOGICIEL à l'endroit où Vous vous l'êtes procuré avec un exemplaire de facture et votre justificatif de paiement véritable au cours de la Période de garantie, cab pourra, à son entière discrétion, ce qui constituera Votre seul recours en cas de violation de cette Garantie Limitée et de toute garantie implicite :

Réparer ou remplacer tout ou partie du LOGICIEL défectueux.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires, de sorte que la limitation ou les exclusions ci-dessus peuvent ne pas Vous être applicables.

Partie 3 : GARANTIE LIMITÉE

A. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ POUR LES AUTRES TYPES DE DOMMAGES. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE, CAB ET SES FOURNISSEURS, SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET MANDATAIRES NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUT :

(i) DOMMAGE INDIRECT OU ACCESSOIRE ;

(ii) DOMMAGE OU PERTE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, NOTAMMENT LES PERTES DE BÉNÉFICES, INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ, PERTES DE DONNÉES, ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE OU PERTES D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES, TOUTE IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER TOUT OU PARTIE DU PÉRIPHÉRIQUE MATÉRIEL OU DU LOGICIEL, TOUT PRÉJUDICE CORPOREL OU MANQUEMENT À TOUTE OBLIGATION (Y COMPRIS, DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, L'OBLIGATION DE BONNE FOI ET DE DILIGENCE) ; OU

(iii) DOMMAGE INCIDENT OU SPÉCIAL RÉSULTANT DE OU LIÉ DE TOUTE MANIÈRE À L'UTILISATION DU LOGICIEL OU DU PÉRIPHÉRIQUE MATÉRIEL. LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS PRÉCÉDENTES DEMEURERONT APPLICABLES MÊME SI CAB OU L'UN DE SES FOURNISSEURS, SOCIÉTÉS AFFILIÉES OU MANDATAIRES A ÉTÉ AVISÉ DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES ; ET MÊME EN CAS DE FAUTE, DÉLIT (Y COMPRIS EN CAS DE NÉGLIGENCE), RESPONSABILITÉ SANS FAUTE OU RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS DÉFECTUEUX, FAUSSE DÉCLARATION OU AUTRE MOTIF.

B. EXCLUSIONS DE LA COUVERTURE. La présente Garantie Limitée ne s'appliquera pas, et Cab ne pourra être tenue responsable au titre de cette Garantie Limitée, si le LOGICIEL :

- est utilisé à des fins commerciales (y compris la location) ou à des fins non prévues dans la portée de la licence d'utilisation du LOGICIEL ;
 - est modifié ou altéré ;
 - est endommagé suite à un cas fortuit, une coupure de courant, une mauvaise utilisation, une utilisation inadaptée, une négligence, un accident, l'usure, une mauvaise manipulation, une utilisation non appropriée ou d'autres causes n'ayant aucun lien avec des défauts du LOGICIEL ;
 - est endommagé par des programmes, des données, des virus ou des fichiers, ou lors d'envois ou de transmissions ;
 - n'est pas utilisé conformément à la documentation et aux instructions d'utilisation qui l'accompagnent ; ou
 - est réparé ou modifié par une personne n'appartenant pas à un centre de réparation agréé Cab et si le centre non agréé est à l'origine d'un défaut ou d'un dommage ou contribue à son apparition.
-